

Jordanie – Circuit Royaume de Jordanie

Hébergement en hôtels 4****

du 17 au 24 oct. 2024 – 8 jours / 7 nuits

A partir de 1725 € / personne

Base 30–39 personnes



LES POINTS FORTS :

Vol au départ de Marseille

1 nuit en campement dans le désert du Wadi Rum

Pourboire guide et chauffeur inclus

Accompagnateur au départ de Marseille

Jour 1 : MARSEILLE → AMMAN

Rendez-vous des participants et départ en autocar, jusqu'à l'aéroport de Marseille-Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Tourisme. Formalités d'enregistrement et envol pour Amman sur vol direct de la compagnie Ryanair. Accueil à l'arrivée en fin de soirée par votre guide local puis transfert en autocar jusqu'à votre hôtel. Installation dans les chambres et nuit.

Jour 2 : AMMAN / BETHANIE / IRAQ EL AMIR / AMMAN

Petit déjeuner et départ pour **Béthanie, le lieu saint du baptême du Christ** et de résurrection de Lazare et lieu de recueillement et de méditation. La découverte de cette terre est un voyage dans le temps qui dévoile le décor de la vie de Jésus. Vous y apercevrez les vestiges byzantins des pierres baptismales dont le monastère de Rohtorius au sol pavé de mosaïques. Continuation vers **Iraq Al Amir**, trajet durant lequel vous pourrez admirer des paysages d'olivieraies et de chênaies. C'est ici que se trouvent les vestiges de l'un des monuments hellénistiques les plus importants du Moyen-Orient. Rencontre avec une association spécialisée dans l'intégration des femmes en leur permettant de travailler. Moments de détente dans l'association fondée par la Reine Nour et où les habitantes du village perpétuent les traditions artisanales. Déjeuner au sein de l'association. Après-midi, visite de la capitale antique et actuelle de la Jordanie : **Amman**, construite sur sept collines. Découverte de l'Acropole de Rabbath-Ammon, du Palais des Omayyades du VIII^{ème} siècle avec son entrée richement décorée ; les restes d'une église Byzantine et le musée archéologique. Puis, visite du fameux théâtre romain construit au II^{ème} siècle, il pouvait accueillir jusqu'à 6 000 spectateurs. Dîner et nuit.

Jour 3 : AMMAN / JERASH / UM QAIS / AMMAN

Petit déjeuner et départ pour la visite de **Jerash, la plus belle et la mieux conservée de toutes les citées romaines**. Vous découvrirez l'Arc à trois arches d'Hadrien, l'imposant Théâtre de 3000 places et le temple de Zeus, puis des vestiges d'églises byzantines, l'élégant temple d'Artémis.... Déjeuner en cours de route. Après le repas, départ pour la **visite d'Um Qais**. Visite de cette ancienne ville gréco-romaine qui faisait partie de la Décapole. Point stratégique d'un point de vue géopolitique, la ville domine au nord le plateau du

Golan et le lac de Tibériade et au sud la vallée du Jourdain. Poursuite avec la découverte de la forteresse Qalaat Ar-Rabad, remarquable exemple de l'architecture militaire arabo-islamique du XIII^{ème} siècle. Elle fut gravement endommagée par les tremblements de terre de 1837 et 1927. Retour sur Amman. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 4 : AMMAN / CHATEAUX DU DESERT / MER MORTE / MADABA

Après le petit déjeuner, vous rejoindrez pour les plus importants Châteaux du désert datant des VII^{ème} et VIII^{ème} siècles : **Qasr Al-Kharaneh, Qasr Amra et Qasr Azraq**. Il s'agit d'un groupe de constructions datant des VII^{ème} et VIII^{ème} siècles. D'abord considérés comme des lieux de retraites pour les princes omeyyades aux origines nomades, ils auraient pu finalement servir de refuge pour fuir les épidémies de peste dans les grandes villes. L'excursion se poursuit vers Route vers la mer Morte, le point le plus bas du globe. Après le repas, temps libre pour la baignade dans les eaux de la mer la plus salée du monde. Reprise de la route en direction de Madaba.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5 : MADABA / MONT NEBO / PETITE PETRA / PETRA

Petit déjeuner et découverte de **Madaba**, cité byzantine réputée pour ses mosaïques. Visite de son église orthodoxe Saint-Georges qui renferme la célèbre mosaïque de la terre promise. Continuation vers **le Mont Nébo**, dominant la vallée du Jourdain, site mythique de la mort de Moïse et son lieu de sépulture. Déjeuner. Continuation vers le sud du pays et **découverte de la « petite Petra »**. Long de 500 mètres environ, le défilé Siq Al Barid rappelle celui de Petra et conduit à une petite vallée sablonneuse dont les parois abritent un ensemble de salles rupestres et de citernes alimentées par les eaux pluviales recueillies au moyen de barrages. **Malgré ses dimensions plus modestes que celles de Petra, il reste un lieu magique. Continuation vers Pétra, huitième merveille du monde et déclarée site de l'héritage mondial de l'Unesco.** Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

En partenariat avec

Jour 6 : PETRA / WADI RUM

Petit déjeuner. **Journée entièrement consacrée à la découverte de la « Cité Rose » de Petra, le site le plus extraordinaire du Moyen-Orient.** Huitième merveille du monde et déclarée site de l'héritage mondial de l'UNESCO, **la découverte de la plus célèbre cité troglodyte est un moment unique.** Départ à pied jusqu'à l'entrée du site et découverte du Kazneh, le célèbre trésor de Petra. Découverte des différents monuments, théâtres, temples dans la roche aux teintes naturellement rouge rosée. Déjeuner sur le site. En fin de journée, continuation vers le désert de Wadi Rum l'un des lieux mythiques de Jordanie, lié au souvenir de Lawrence d'Arabie. Installation dans un camp de bédouin pour la soirée et la nuit.
Dîner et nuit au campement.

Jour 7 : WADI RUM / AQABA

Petit déjeuner et découverte du **Wadi Rum, « la vallée de la lune ».** Au village de Rum, les bédouins locaux vous accueilleront et vous conduiront en véhicule tout terrain dans ce désert splendide offrant des paysages fabuleux entre canyons, arches, falaises et grottes. Le Wadi Rum offre des paysages à couper le souffle et c'est un désert bien particulier. Contrairement aux déserts entièrement constitués de sable, ici les paysages sont très variés grâce aux nombreuses formations rocheuses. **Déjeuner au campement.** Après le repas, route vers Aqaba, ville côtière à l'extrême sud de la Jordanie et tour panoramique de la ville. Poursuite de votre route jusqu'à Tala Bay. Arrivée et installation à votre hôtel en fin de journée. Dîner au restaurant et nuit.

Jour 8 : AQABA / AMMAN / MARSEILLE

Petit déjeuner. Matinée libre pour profiter des piscines de votre complexe balnéaire et de la mer Rouge. Déjeuner au restaurant de l'hôtel. Départ en direction d'Amman pour votre transfert à l'aéroport d'Amman. Formalités d'enregistrement et envol pour Marseille-Provence sur vol direct de la compagnie Ryanair. A votre arrivée, retour en autocar vers vos différents lieux de prise en charge.

FORMALITES : Passeport en cours de validité valable 6 mois après la date de retour + visa obtenu sur place + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne.

INFORMATIONS : La photocopie de votre passeport en cours de validité est obligatoire au moment de l'inscription.

Prix établi au 21/08/23 sur la base de : 1 USD = 0,919€

Présence d'un accompagnateur Sabardu si le groupe est composé de plus de 30 personnes

A déconseiller aux personnes ayant des difficultés à se déplacer

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aller/retour en autocar jusqu'à l'aéroport
Le transport aérien Marseille / Amman / Marseille sur vols directs Ryanair ou toute autre compagnie lata.
Les taxes d'aéroport (120 € au 21/08/23)
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
L'hébergement en chambre double en hôtels 4**** (normes locales) et en tente standard dans le désert du Wadi Rum
La pension complète du petit déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 8
Les visites et excursions mentionnées au programme
Les entrées dans les lieux visités
Le transport en autocar de tourisme climatisé
L'excursion en véhicule tout terrain dans le désert du Wadi Rum
Le port des bagages à l'aéroport et aux hôtels
La présence d'un guide local pendant la durée du circuit
Les frais de visas
Les pourboires guide et chauffeur
La présence d'un accompagnateur Sabardu Tourisme*
Les assurances assistance / rapatriement, annulation et « Protection sanitaire »

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 360 € / personne (nombre limité, nous consulter)
Les boissons
Les dépenses personnelles



IMPORTANT :

Ce programme ne peut être réalisé que sur vol Ryanair au départ de Marseille, à ce jour la compagnie aérienne n'a pas encore reconduit son calendrier pour l'automne 2024. Il convient de noter que la date peut être modifiée en fonction du plan de vol de Ryanair ou le voyage purement annulé dans l'hypothèse où la compagnie Ryanair ne reconduirait pas ses vols sur la Jordanie.

NOS DESTINATIONS AVION

En partenariat avec

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours

25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours

50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours

75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours

100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- **les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur** ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de **l'Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « *le prix comprend* ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.